

<http://clg-val-de-voise-gallardon.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1170>



Brevet d'initiation aéronautique (BIA)

- 2-Informations pratiques -



Publication date: vendredi 25 septembre 2020

Copyright © Collège Val de Voise - Gallardon - Tous droits réservés

Le collège Val de Voise propose aux élèves de 3ème de préparer le BIA.

Le B.I.A est un diplôme d'Etat délivré conjointement par l'Education Nationale et l'Aviation Civile et reconnu par l'Armée de l'Air.

Une réunion d'information à destination des élèves de 3ème est programmée le mardi 6 octobre 2020 de 12h30 à 13h30 en salle 101.

Le Brevet Initiation Aéronautique permet aux jeunes à partir de la classe de 3ème de découvrir le monde de l'aéronautique et du spatial. Le B.I.A est un diplôme majeur et reconnu lors de l'orientation scolaire vers une carrière aéronautique. Il est pris en compte dans les dossiers d'inscription aux diverses formations vers les métiers de l'aéronautique et est un facteur de sélection non négligeable.

Le BIA est sanctionné par un examen organisé par l'académie au mois de mai 2020. L'examen se déroule sous forme de QCM portant sur 5 sujets obligatoires et un sujet facultatif. L'épreuve dure 2h30 plus 30 mn pour l'épreuve facultative.

Les matières abordées sont les suivantes :

- " Aérodynamique et mécanique du vol (20 questions coefficient 1) ;
- " Connaissance des aéronefs (20 questions coefficient 1) ;
- " Météorologie (20 questions coefficient 1) ;
- " Navigation, sécurité des vols (20 questions coefficient 1) ;
- " Histoire de l'Aéronautique et de l'Espace (20 questions coefficient 1) ;
- " Epreuve optionnelle d'anglais aéronautique (20 questions coefficient 1), seuls les points au dessus de 10 sont pris en compte.

La formation théorique est dispensée par l'aéro-club CVVE - Les Planeurs de Bailleau, situé sur l'aérodrome de Bailleau-Armenonville à raison d'un cours de 2 heures chaque semaine sur la période allant de novembre 2020 à avril 2021. A l'occasion de ces cours, pour favoriser un échange intergénérationnel, des professionnels de l'aéronautique, pilotes, mécaniciens, ingénieurs, etc. interviendront pour échanger avec les élèves et leur faire part de leur propre expérience.

Le volet pratique de cette formation est composé d'un vol en planeur au printemps, réalisé sur la base du volontariat, au sein de l'aéro-club CVVE. Ce vol d'une valeur unitaire de 65Euros est offert par l'Aéroclub.

Des visites pourront être proposées, par exemple au musée de l'Air du Bourget, dans une entreprise, sur une base aérienne, etc.

L'aéronautique est un milieu passionnant où les plupart des acteurs sont des passionnés. Faisant de leur passion une profession hautement qualifiée quelque soit leur domaine d'action, ceux ci agissent avec rigueur et un grand sens des responsabilités. Ce sont ces valeurs qui sont enseignées lors du Brevet d'Initiation Aéronautique.

Par ailleurs, une bourse de 450 euros sera attribuée par la Fédération Française de Vol en Planeur aux titulaires du BIA qui passeront un brevet de pilote planeur.

Pour plus d'informations, contactez le chef d'établissement et rendez-vous sur : <http://planeur-bailleau.org/> et sur <https://www.youtube.com/user/GlidingTV>